

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES PORTEFEUILLES DE LA SCP DE 2008 À 2013

Mission et objectifs

La mission de la Société canadienne de psychologie (SCP) est de veiller à l'avancement et à la promotion de la psychologie pour toute la collectivité. Cette mission englobe les quatre objectifs suivants :

- 1) aider à améliorer la santé et le bien-être de toute la population canadienne;
- 2) promouvoir l'excellence et l'innovation en recherche, en éducation et en formation ainsi que dans la pratique de la psychologie;
- 3) promouvoir l'avancement, l'essor, la diffusion et l'application du savoir en psychologie; et
- 4) assurer la prestation de services de haute qualité aux membres de la Société canadienne de psychologie.

Contexte

La SCP a été créée en 1939 en tant qu'organisme national représentant la psychologie canadienne au pays et à l'étranger. Elle s'articule autour de trois piliers : la science, l'éducation et la formation et la pratique. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres associations, organismes et gouvernements et interagit avec le public et les médias.

La science et la pratique de la psychologie sont devenues une force importante au Canada. La psychologie a un apport significatif sur la santé et le bien-être des personnes, des familles et de la société canadiennes. Les Canadiens et Canadiennes sont intéressés à la connaissance en psychologie et l'appliquent quotidiennement afin d'améliorer et d'enrichir leurs vies.

La psychologie est devenue un « lieu commun » à mesure qu'on reconnaissait que les principes de la psychologie aidaient à comprendre un grand nombre de circonstances. La recherche en psychologie s'intéresse à une gamme de plus en plus vaste de sujets. Les services de psychologie sont en demande dans de nombreux contextes (p. ex. en milieu scolaire et universitaire, dans les entreprises, les prisons, les hôpitaux, les pratiques privées, les organismes gouvernementaux, les organismes sans but lucratif).

Les enjeux majeurs auxquels doivent faire face la société canadienne sont souvent tributaires, en totalité ou en partie, de facteurs et de solutions qui trouvent réponse en psychologie.

Processus de planification

Afin de s'acquitter de sa mission, de ses objectifs et de ses responsabilités, il est important que la SCP énonce clairement ses buts et ses stratégies. Depuis 1995, année où elle s'est dotée d'une politique de modèle de gouvernance, la SCP s'est engagée dans un exercice de planification annuelle et à long terme.

En 2007, le conseil d'administration de la SCP (le conseil) a mis sur pied un Comité spécial de coordination de la planification puis lui a demandé de formuler des buts pour tous les portefeuilles de la SCP. L'exercice visait à mettre en place un plan quinquennal perpétuel (c.-à-d. qui pouvait s'adapter constamment à l'évolution des circonstances).

Le Comité spécial a présenté une ébauche de plan à la réunion du conseil d'administration en juin 2006. Le plan a été révisé au cours de l'automne de 2006 et en mai 2007, les membres du conseil d'administration en ont discuté par courrier électronique.

L'ébauche du plan a été publiée sur le site Web de la SCP en juillet 2007 aux fins de consultation des membres, des divers comités, des sections et du personnel de la SCP. La consultation en ligne a pris fin le 31 août 2007.

Les changements apportés dans la foulée des consultations ont été intégrés au plan qui a ensuite été présenté au conseil d'administration pour qu'il fasse à nouveau l'objet de discussions au cours de sa réunion à l'automne 2007. À cette occasion le plan a été approuvé à la suite de révisions mineures et a ensuite été publié sur le site Web de la SCP en décembre 2007.

PLAN

Organisation

Gouvernance et administration

Comme c'est le cas pour toute association, la SCP dépend de ses membres. En ce sens, la pierre angulaire de la SCP est le recrutement et la rétention de membres par la prestation de services de valeur.

À cette fin, il est essentiel que la structure de gouvernance de l'organisation soit bien établie, que les relations entre les parties de la SCP fonctionnent rondement et que son personnel appuie de façon efficace ses buts et ses activités.

Les membres confient au conseil d'administration la responsabilité d'établir des politiques qui orientent l'organisation. Il est aussi essentiel que la SCP élise un

leadership averti et dévoué. Or, la SCP s'est doté d'un système ouvert d'élections qui permet un renouvellement continu des membres de la direction.

Elle bénéficie également de mandats des membres du conseil d'administration qui se renouvellent en séquence de manière à assurer la présence de membres expérimentés qui apportent une mémoire et une compréhension organisationnelles des nombreux secteurs de la SCP aux décisions en matière de gouvernance.

La synergie entre les membres bénévoles et l'engagement du personnel de la SCP sont essentiels à son bien-être. La SCP observe une politique de modèle de gouvernance qui sépare les questions d'objectifs organisationnels (résultats) de toutes les autres questions organisationnelles (moyens), en insistant principalement sur les résultats. Il incombe au personnel d'appuyer la mise en œuvre du plan stratégique afin d'obtenir les résultats escomptés.

Les recommandations suivantes visent à renforcer davantage les aspects de la gouvernance de la SCP.

Recommandations

1. Définir des stratégies qui reposent sur des relations concertées entre les comités et les sections et entre ceux-ci en vue d'améliorer l'efficacité, la coopération et les activités mutuelles qui favorisent les buts et les intérêts des sections, de la SCP et des membres.
2. Articuler les relations entre les sections, la gouvernance et le personnel dans le but d'assurer la représentation des membres dans les activités de la SCP relatives aux prises de décisions, aux politiques, à la défense des intérêts et à la représentation.
3. Améliorer les communications avec les membres. Par exemple, le site Web de la SCP sera mis à jour quotidiennement afin d'assurer que toute l'information est à jour.
4. Encourager les nominations aux postes de président et de membre du conseil afin de mettre en branle un vrai processus d'élections, plutôt que des désignations par acclamations.
5. Revoir la politique suivant laquelle des membres représentant d'autres organismes siègent au conseil d'administration et examiner la possibilité de mettre au point des mécanismes qui permettent à ces groupes d'intérêt d'être représentés au conseil d'administration par des membres élus issus de la SCP.

6. Explorer une structure organisationnelle dont la gouvernance, le comité et le personnel se consacrent à chacun des trois piliers de la SCP : la science, l'éducation et la formation, et la pratique.

Finances

La stabilité financière de l'organisation est primordiale. Le conseil a établi un certain nombre de politiques financières qui aident à assurer la viabilité financière continue de la SCP. Les recommandations suivantes renforceront davantage les assises financières de la SCP.

Recommandations

1. Accroître les sources de revenus autres que les cotisations afin de réduire la dépendance de la Société sur les cotisations des membres.
2. Accroître la valeur nette de la SCP afin de financer les activités annuelles à partir du rendement du capital investi. Il est possible de le faire en partie en trouvant de nouvelles sources de revenus et des revenus autres que ceux provenant de la cotisation des membres. La défense des intérêts de la science et de la pratique de psychologie est une activité fondamentale.
3. Accroître la valeur nette de la SCP à un niveau équivalent à au moins une année de dépenses d'exploitation.

Membres

Recrutement et rétention

La SCP représente une proportion significative des psychologues canadiens dans le vaste spectre d'activités de la psychologie. La Société compte plus de 6 000 membres dont 4 375 sont des membres de plein droit (titulaires de maîtrise et de doctorat) et 1 643 sont des membres étudiants affiliés (finissants et étudiants diplômés). Environ 5 500 sont anglophones et 500 francophones. Il y a 170 membres retraités.

La SCP est la société de psychologie la plus ancienne, la plus grande et la plus représentative. Mais un nombre important de psychologues et de stagiaires en psychologie au Canada ne sont pas membres. En tant qu'organisme qui représente l'ensemble de la psychologie canadienne, la SCP espère pouvoir accroître l'adhésion de façon substantielle, au cours des cinq prochaines années.

Le nombre de membres a grandi de façon constante au cours de la dernière décennie. Une base de membres plus étendue renforce davantage la voix de la psychologie canadienne tant au pays qu'à l'étranger. En augmentant l'adhésion,

la SCP deviendra plus efficace dans ses efforts pour faire avancer la psychologie au nom de la collectivité.

La SCP est la voix de la psychologie et l'organisme vers qui se tournent le gouvernement et d'autres groupes partenaires. Tous les psychologues, les associés et les étudiants en psychologie bénéficient des activités de représentation dans lesquelles la SCP est engagée et de la voix qu'elle fait entendre.

Un enjeu important pour les grands organismes parapluies comme la SCP est l'attrait croissant des organismes plus petits et plus spécialisés. À mesure que le domaine se déplace vers une plus grande spécialisation, les membres de la SCP sont mis à défi de garder leur loyauté envers une organisation canadienne nationale, face à des organisations nationales et internationales dans des domaines d'intérêt spécialisés.

De plus, pour les praticiens, l'enregistrement provincial/territorial est obligatoire, les frais d'assurance contre la faute professionnelle sont de deux à trois cents dollars annuellement et on leur demande d'adhérer à leurs associations provinciales/territoriales et nationales. Cela oblige la SCP à trouver de nouvelles façons de répondre aux besoins de tous les psychologues canadiens et d'encourager des adhésions multiples mutuellement bénéfiques.

Recommandations

1. Augmenter le recrutement des membres au sein des étudiants de premier cycle. Il semblerait qu'un bon nombre d'entre eux adhèrent principalement lorsqu'ils veulent présenter une affiche à l'occasion du congrès de la SCP.
 - a. La SCP encouragera les séances au congrès à se concentrer sur « *la façon d'entrer à l'école des études supérieures* » et « *la façon de formuler une demande de financement* ».
 - b. Les avantages de l'adhésion et la participation au congrès pour les étudiants seront résumés dans une affiche qui sera envoyée annuellement à tous les départements de psychologie universitaires au Canada. L'affiche pourra également être téléchargée du site Web de la SCP.
 - c. Veiller à ce que les étudiants de premier cycle et ceux aux études supérieures soient représentés à la SCP et soient encouragés à le faire par les membres du corps professoral (p. ex. par des représentants désignés dans chaque département de psychologie).
2. Créer des programmes visant à accroître l'adhésion.

3. Examiner des programmes visant à attirer les nouveaux diplômés.
4. Étudier la gamme d'avantages et de services qui peuvent être offerts en devenant membre.
5. Interroger les membres et explorer les besoins de services et de soutien qu'ils identifient (p. ex. les activités et services qui viennent à l'appui du bien-être des psychologues).
6. Continuer d'explorer des partenariats possibles avec des entreprises (p. ex. Air Canada, WestJet) qui augmenteraient les avantages offerts aux membres.
7. Étudier la création d'une catégorie d'affiliés internationaux à faible coût pour les psychologues qui vivent en dehors du pays.
8. Encourager les membres du conseil d'administration, les membres de comités et les membres du comité exécutif des sections à recruter activement des membres à la SCP au sein de leurs départements, de leurs réseaux, de leurs lieux de travail et leurs domaines de spécialisation.
9. Encourager l'adhésion de psychologues dans des domaines sous-représentés de la psychologie à la SCP. Ces groupes incluent, par exemple, les étudiants, les chercheurs dans le domaine du cerveau et des sciences cognitives, les francophones, les praticiens en général (dans le secteur public et privé) ainsi que les scientifiques et les praticiens du développement. Cela peut être accompli des façons suivantes :
 - a. Prévoir plus de contenu dans le programme du congrès pertinent à des sous-groupes particuliers (p. ex. de nouveaux fellows qui assisteront au congrès pourraient être invités à faire une présentation au cours du congrès).
 - b. Sonder les sous-groupes pour déterminer le type de services aux membres qui les inciterait davantage à rejoindre la SCP et assister à ses congrès.
 - c. Assurer une représentation plus vaste des sous-groupes sous-représentés à la SCP par l'élection de personnes à des sièges désignés au conseil d'administration.
10. Accroître le nombre de membres au Québec où la SCP est sous-représentée des façons suivantes :
 - a. Établir un programme de représentants des étudiants sur le campus de la SCP dans les départements de psychologie au

Québec afin de diffuser les avantages de l'adhésion parmi les étudiants et leurs collègues francophones.

- b. Examiner la possibilité d'organiser des séances de premier plan en français au cours des congrès futurs.
11. Encourager les associations provinciales et territoriales en psychologie à aider à la diffusion de l'information concernant les avantages de l'adhésion à la SCP.
12. Faire parvenir une lettre du président de la SCP qui invite à revenir les membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.
13. Étudier la possibilité d'ajouter et de promouvoir de nouveaux services auprès des membres (p. ex. des séances au congrès pour les psychologues en début de carrière).
14. Accroître la reconnaissance des principaux domaines de spécialisation au sein de la psychologie en fournissant aux membres et aux sections un nombre accru de services qui soutiennent et renforcent les synergies entre l'identification des membres avec des sous-domaines et la vitalité de la Société canadienne de psychologie dans son ensemble.

Déontologie et normes

Codes de déontologie et normes de conduite

Le comportement éthique et des normes élevées de conduite et de pratique sont d'importance primordiale à la science, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'à la pratique de la psychologie.

Ces normes s'appliquent dans les interactions avec les collègues, les clients, et les participants à la recherche avec des humains et des animaux, d'autres scientifiques et professionnels, les étudiants, les membres du public et les membres d'autres organismes.

La SCP a de nombreux objectifs liés à la déontologie et aux normes, y compris mais non de façon limitative, la création du Code canadien de déontologie pour les psychologues et le manuel qui l'accompagne, la création de codes de conduite et de normes de pratique, d'éducation et de promotion du savoir et la sensibilisation aux questions éthiques parmi les membres de la Société, la prestation de conseils et de consultations aux membres et autres sur des questions liées à des questions éthiques et à la pratique de la psychologie et la poursuite d'enquêtes sur des plaintes concernant le comportement éthique de membres de la SCP.

Recommandations

1. Créer une page au sujet de la déontologie sur le site Web de la SCP.
2. Favoriser une approche équilibrée aux codes de déontologie portant sur la recherche avec des humains en psychologie, qui protège les droits des participants tout en favorisant un système qui fonctionne de façon judicieuse assez rapidement et évite une bureaucratie excessive.

Agrément

L'avenir de la psychologie professionnelle au Canada dépend dans une large mesure de la formation des prochaines générations de psychologues. La SCP a démontré que les psychologues partout au pays peuvent en venir à un consensus en ce qui concerne l'identification de normes d'éducation et de formation dans quatre domaines de la pratique clinique et deux types de diplômes de doctorat (D.Psy. et Ph.D.).

Recommandations

1. Conclure des ententes d'agrément internationales afin de répondre aux besoins des programmes canadiens et des psychologues qui reçoivent leur formation.
2. Promouvoir la création, la réceptivité et la tenue à jour d'une norme de formation rigoureuse du milieu de la psychologie professionnelle qui encourage la science et la pratique fondées sur des données probantes.
3. Promouvoir l'agrément de programmes de stages et d'internats qui préparent les étudiants aux genres de rôles et de responsabilités qu'ils devront vraisemblablement assumer après l'obtention de leur diplôme (p. ex. de plus en plus d'étudiants vont en pratique privée de sorte qu'il est important d'intégrer les valeurs de ce milieu dans leur formation).
4. Appuyer la création de programmes de chercheurs-praticiens (D.Psy.) et de scientifiques-praticiens au sein d'un cadre national d'agrément.

Réglementation provinciale et territoriale des psychologues

La SCP est engagée à veiller à ce que la population canadienne bénéficie de normes de services de psychologie très élevées. Même s'il ne lui appartient pas de réglementer la psychologie au pays, la réglementation influence un grand nombre de ses membres et touche directement l'agrément, l'enseignement et la formation.

Les consommateurs, les fournisseurs de service et les systèmes de soins de santé ne sont pas bien desservis si les organismes de réglementation ont des exigences envers les fournisseurs qui ne sont pas définies dans les critères d'agrément et que les programmes de formation offrent, non plus que si les critères d'agrément et les expériences de formation ne munissent pas les fournisseurs des connaissances et du savoir-faire nécessaires pour obtenir l'autorisation d'exercer.

Les réglementations interprovinciales et internationales peuvent influencer la mobilité des psychologues, faciliter ou gêner leur capacité à se relocaliser ou à fournir des services particuliers comme de l'aide en cas de réponse à un désastre en dehors de leur territoire de compétence.

Recommandations

1. Continuer à travailler avec les organismes réglementaires, les gouvernements et d'autres groupes de psychologie exerçant leurs activités aux niveaux provincial/territorial, national et international afin de se pencher sur les questions d'agrément, d'enseignement et de formation et de réglementation.
2. Examiner la possibilité de créer un collège canadien de psychologie qui permettrait d'élaborer et de promouvoir des normes nationales élevées de formation et de pratique professionnelles.

Échange de connaissances

Un échange de connaissances de haute qualité et efficace demeure une priorité pour la SCP. Elle peut aider à assurer le succès des membres et de la discipline en offrant un vaste éventail de programmes de formation de haute qualité, stimulants et efficaces.

Les programmes de formation et d'échange de connaissances comprennent les activités dans le cadre de congrès, d'ateliers, de revues savantes, Psynopsis : le Journal de la psychologie au Canada, les NOUVELLES DE LA SCP, les documents publics et le site Web.

Ces diverses activités ont différents objets, mais visent toutes à faire progresser la psychologie à l'avantage des membres, de l'organisation et de la société.

Congrès

La SCP vise continuellement à améliorer les congrès et les rendre encore plus attrayants pour un plus grand nombre de psychologues canadiens et de l'étranger.

Il est important de conserver le contenu qui caractérise généralement le congrès en mettant davantage l'accent sur les domaines qui ont tendance à être sous-représentés (p. ex. la pratique privée, la science fondamentale).

Il faut continuer à déployer des efforts visant à promouvoir le congrès outre-frontières. Certaines des recommandations pourraient ne pas produire des résultats immédiats, mais elles ont le potentiel d'accroître graduellement l'attrait du congrès pour un plus grand nombre de personnes.

Recommandations

1. Attirer des participants de la scène internationale au congrès tant à titre de conférencier que de délégué.
2. Attirer des groupes sous-représentés comme les spécialistes de la neuroscience, de la cognition, les praticiens, les francophones, etc. par exemple en augmentant le nombre de présentations, de conférenciers et de séances d'affiches qui s'adressent tout d'abord à eux.
3. Accroître la participation des étudiants.
4. Attirer la participation des psychologues « locaux ».
5. Travailler avec les sections pour solliciter des symposiums et des articles des scientifiques et des praticiens les plus chevronnés.
6. Créer des politiques et des procédures qui, dans la mesure du possible, rendent le congrès plus accessible aux conférenciers (p.ex. de bons délais pour la présentation des résumés).
7. Travailler avec les sections à créer et promouvoir des présentations pour le précongrès et le congrès ainsi que des ateliers qui répondent aux besoins d'éducation permanente du milieu de la pratique et de la science de la psychologie.
8. Poursuivre le travail de manière à ce que le congrès convienne aux besoins des membres (p. ex. le contenu, les conférenciers, le choix de la date du congrès, les sondages au congrès).

Revues

Grâce à ses revues, la SCP comble des besoins des universitaires, des scientifiques/praticiens et des praticiens en psychologie et dans d'autres disciplines. Nous devons accroître l'impact des revues actuelles et considérer de

nouvelles initiatives de publication. On examine la possibilité de créer une revue axée sur le praticien.

On songe aussi à suivre l'exemple des revues comme *Current Directions in Psychological Science* et *Clinical Psychology Review* qui publient des articles destinés à aider les psychologues à se tenir au courant des enjeux pertinents à l'intérieur et à l'extérieur de leurs domaines d'expertise immédiats.

En faisant progresser ses activités de publication de revues, la SCP réaffirme l'importance de la liberté rédactionnelle et le droit des rédacteurs à prendre des décisions indépendantes au sujet du contenu des revues à l'intérieur des contraintes des politiques de publications de l'organisation.

Recommandations

1. Examiner la possibilité de créer une nouvelle revue au cours des cinq prochaines années.
2. Prendre les mesures pour accroître le facteur d'impact des revues (p. ex. en invitant les articles de chercheurs internationaux renommés).
3. Accroître les abonnements institutionnels aux revues et les abonnements en ligne.
4. Accroître la visibilité des revues par exemple, en explorant les collaborations avec d'autres organisations en psychologie dans des domaines autres que la psychologie et en invitant les manuscrits de chercheurs internationaux réputés.

Autres publications de la SCP y compris le site Web

La SCP diffuse de l'information importante au sujet de la discipline auprès de ses membres, d'autres chercheurs et des praticiens, des gouvernements, des preneurs de décisions, des médias et du grand public dans *Psynopsis* et sur son site Web. Il est important de poursuivre ces activités tout en examinant les façons d'utiliser le site Web pour combler les besoins propres aux membres.

Recommandations

1. Examiner la possibilité de publier des sections du site Web s'adressant uniquement aux membres de la SCP et comblant leurs besoins particuliers.
2. Surveiller et mettre à jour fréquemment et régulièrement le contenu du site Web.

3. Examiner de nouvelles utilisations du site Web en vue d'étendre sa fonctionnalité, son utilité et son attrait.

Autres activités d'éducation et de formation

La SCP considère que la formation universitaire traditionnelle, l'éducation permanente et l'enseignement à l'école primaire et secondaire sont d'importance vitale pour le public et la discipline. La base de connaissances de la psychologie a un apport important sur l'enseignement à ces niveaux scolaires.

De plus, l'enseignement au sujet de la psychologie aux niveaux primaire et secondaire joue un rôle en éducation et en représentation. La SCP appuie aussi fermement un enseignement au sein et au sujet de la psychologie à l'université et aux études supérieures qui est de qualité, qui oriente et qui est orienté par les services psychologiques et la recherche scientifique.

Recommandations

1. Accroître le rôle de la discipline dans l'enseignement de la psychologie dans les écoles secondaires et proposer des normes d'enseignement.
2. Continuer à étendre la gamme des publications de la SCP à l'intention du grand public sur le site Web.
3. Réviser la politique de la SCP en matière d'éducation permanente qui laisse place à une définition actuelle, évolutive et plus vaste de ce qui constitue l'éducation permanente.
4. Collaborer avec les conseils d'organismes réglementaires provinciaux et territoriaux et les associations de psychologie provinciales et territoriales afin d'articuler des principes et des normes nationales d'éducation permanente.
5. Étudier les pratiques, les besoins et les occasions de pratique et de recherche interprofessionnelles/interdisciplinaires au cours de la formation en psychologie des diplômés au pays.
6. Élaborer des lignes directrices d'éducation interprofessionnelle/interdisciplinaire relativement à la formation en psychologie des diplômés.
7. Accroître la visibilité et les contributions de la discipline auprès du grand public (p. ex. par la promotion d'ateliers grand public sur la santé et le bien-être psychologiques).

Relations avec les groupes externes

La participation et le leadership de la SCP dans les activités de collaboration et les consortiums comme l'Initiative pour l'amélioration de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires (ACIS), l'Initiative canadienne de collaboration en santé, le Groupe d'intervention action santé, le Consortium canadien pour la recherche, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale, etc sont appréciés.

Les relations et l'apport aux activités et aux initiatives d'organismes gouvernementaux comme Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada ainsi que des organismes autonomes comme les Instituts canadiens de l'information en santé et la Commission de la santé mentale du Canada sont autant appréciés.

La psychologie est la seule discipline qui compte de grands groupes de scientifiques qui reçoivent une part importante du financement de chacun des trois conseils subventionnaires.

Une tendance générale au Canada est de financer de grands projets de recherche comptant des chercheurs multidisciplinaires. Dans de telles entreprises, la psychologie est mieux desservie lorsqu'elle fait progresser ses contributions uniques dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire dans le but de mieux répondre aux besoins d'un secteur de recherche ou d'un service professionnel.

Pour la SCP, les relations avec d'autres groupes gravitent autour de relations intraprofessionnelles, interprofessionnelles et interdisciplinaires, ainsi que les activités en matière de politique, de représentation et de visibilité pour le grand public.

En plus des groupes interdisciplinaires et interprofessionnels énumérés précédemment, la SCP apprécie son rôle avec des partenaires qui sont les consommateurs de la science et des soins psychologiques.

Il s'agit notamment de groupes de consommateurs de santé mentale, dont certains sont aussi représentés à l'ICCSM et à l'ACMMSM et certains avec qui nous collaborons et établissons des partenariats sur des questions spécifiques comme la maladie chronique ou le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Parmi ces groupes de partenaire on retrouve le Conseil des sociétés professionnelles de psychologues, le Conseil canadien des départements de psychologie (CCDP), le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle, le Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé, l'Association canadienne des psychologues scolaires et la Société

canadienne des sciences du cerveau, du comportement et de la cognition.

À l'échelle internationale on compte, par exemple, l'American Psychological Association, l'Association of State and Provincial Psychology Boards, le National Register, l'International Council of Associations of Psychologists, l'Union internationale de psychologie scientifique et le Council of Credentialing Organisations in Professional Psychology.

En tant qu'association de psychologie la plus grande et la plus représentative au Canada, la SCP se trouve dans une position privilégiée qui lui permet de jouer un rôle de leadership en encourageant les sociétés aux prises avec des questions de psychologie communes à travailler ensemble.

La SCP est également dans une position qui lui permet de représenter la psychologie canadienne à l'échelle internationale.

Relations extérieures

Recommandations

1. Maintenir des partenariats de collaboration bien établis avec des organismes clés de psychologie canadienne.
2. Continuer à définir des possibilités de forger des alliances avec d'autres associations professionnelles par l'élaboration de politiques mixtes, de projets de recherche et autres initiatives.
3. Continuer à développer le rôle de leadership en politique de santé afin d'élargir la perspective d'un point de mire unique sur la médecine et les soins actifs (médecins, soins infirmiers et hôpitaux) vers une perspective plus exhaustive et plus réaliste sur les dimensions biopsychosociales de la santé et du bien-être.
4. Continuer à promouvoir des soins en collaboration sur tout le continuum de soins depuis la communauté jusqu'à l'hôpital, dans tous les domaines de services aux humains (santé, éducation, justice pénale, bien-être social, le milieu des affaires et l'industrie) et entre les services financés par le secteur privé et par les deniers publics.
5. Continuer de plaider auprès des gouvernements et des payeurs en tierce partie pour l'accès aux services psychologiques pour les Canadiens et le remboursement des psychologues à des taux concurrentiels.
6. Continuer à promouvoir et défendre la valeur de la psychologie et des services psychologiques fournis par les fournisseurs de services de psychologie réglementés du Canada.

7. Continuer à faire des représentations pour le traitement équitable et l'acceptation publique des personnes atteintes de maladie mentale.

8. Poursuivre un dialogue ouvert et constructif avec la Société canadienne des sciences du cerveau, du comportement et de la cognition sur des questions d'intérêt mutuel afin d'améliorer la collaboration et la coopération dans l'avancement des disciplines.

9. Reconnaître la nature internationale de la psychologie dans ses activités en adhérant à des organisations internationales et des initiatives qui contribuent à la psychologie et renforcent la psychologie au Canada.

10. Étudier la possibilité de s'allier à des « organisations sœurs » pour des périodes d'un à trois ans avec qui s'engager dans diverses activités comme permettre à leurs représentants d'assister et de participer à chacun de leurs congrès, en publiant un ou plusieurs articles sur la recherche en psychologie de chaque nation dans les revues des autres ou de parrainer de petites conférences sur des questions d'intérêt mutuel.

Politique publique et représentation

Les recommandations spécifiques concernant la représentation de la science et de la pratique sont décrites dans les sections Science et Pratique ci-dessous.

Recommandations

1. Faciliter le travail du Comité de politique publique de la SCP afin d'orienter le programme de politique sociale de la SCP. Le groupe identifiera les domaines clés de politique sociale à partir desquels la SCP prendra une position publique.
2. Préparer des articles/mémoires afin de conserver une bibliothèque de documents actuels afin d'avoir du matériel de représentation « prêt ».
3. La directrice générale de la SCP établira les cibles et examinera annuellement l'affectation du temps du personnel professionnel consacré aux activités de représentation et de politique, en précisant comment ce temps doit être partagé entre la pratique et la science et faire état de ses activités au conseil d'administration au cours des discussions entourant le budget à l'automne.

Visibilité accrue

Recommandations

1. Continuer d'accroître la visibilité de la SCP au sein des membres et auprès des individus, des groupes et des communautés à l'extérieur de la SCP.

2. Continuer d'accroître la sensibilisation du public à la SCP et au rôle et à l'expertise de la psychologie professionnelle et scientifique au Canada. Examiner des mécanismes et des occasions médiatiques de faire valoir la science et la pratique de la psychologie auprès du grand public (p. ex. par des annonces de service public).

SCIENCE

La science de la psychologie est fortement ancrée et diversifiée tout en ayant une visibilité nationale et internationale dans un vaste spectre de recherche partant de l'approche de la biologie moléculaire jusqu'à l'autre extrémité du spectre impliquant une démarche transculturelle plus molaire.

La recherche est théorique et appliquée, menée en laboratoire ou dans des contextes d'application et de nature qualitative ou quantitative. Une certaine part de la recherche est financée par l'un des trois principaux conseils subventionnaires tandis que d'autres recherches ne le sont pas.

En dernier lieu, une partie de la recherche est menée à partir d'une perspective multidisciplinaire, tandis que d'autres études sont de nature plus sectorielle.

Au cours des années, les psychologues ont réalisé de grands progrès dans la compréhension des processus psychologiques qui sous-tendent le comportement dans une variété de contextes.

Les psychologues au Canada sont engagés dans les domaines de recherche aussi divers que la santé mentale et physique, l'éducation, les sports, le cerveau, le développement humain, la loi, les politiques, le milieu de travail, les relations entre les groupes et plusieurs autres. Un examen des diverses sections de la SCP donne un aperçu des différentes orientations.

À l'instar, les psychologues canadiens ont formé du personnel hautement qualifié comme les chercheurs futurs et les utilisateurs et les personnes qui appliquent cette connaissance.

Chaque année des étudiants à la maîtrise et au doctorat obtiennent leur diplôme avec une formation dans une vaste gamme de compétences, y compris en recherche fondamentale et/ou appliquée.

Un plus grand nombre d'étudiants de premier cycle s'engagent en recherche chaque année. Bien qu'il existe plusieurs modèles de formation, le plus populaire est celui de l'apprentissage/mentorat où les étudiants apprennent en faisant.

Les étudiants de premier cycle en psychologie et ceux aux études supérieures, qu'ils aient ou non l'intention de poursuivre une carrière en science ou en pratique, consacrent une partie significative de leurs études à des activités liées à la science.

Les psychologues canadiens et la SCP en particulier déploient des efforts significatifs à l'appui de tous les aspects de la science de la psychologie, y compris les efforts de représentation, les travaux de divers comités scientifiques, la présentation d'information aux médias et la diffusion de la connaissance scientifique aux praticiens et au public.

Recommandations

1. Promouvoir la compréhension et le respect des valeurs scientifiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la psychologie.
2. Défendre la liberté universitaire et travailler à la protéger.
3. Continuer à défendre vigoureusement le financement de la science tout en veillant à ce que la science de la psychologie fondamentale et appliquée soit bien positionnée au sein des principaux conseils subventionnaires.
4. Travailler à accroître le financement à l'appui de la recherche universitaire : conseils subventionnaires, coûts indirects de la recherche, Fondation canadienne pour l'innovation, Statistique Canada, Institut canadien de l'information en santé, etc.
5. Promouvoir une culture de collaboration entre la recherche et la pratique de la psychologie et au sein de différentes activités de recherche (p. ex. en science fondamentale et appliquée) et les milieux de pratique (p. ex. la psychologie industrielle-organisationnelle, la psychologie scolaire, la psychologie clinique).
6. Promouvoir la recherche interdisciplinaire et intradisciplinaire.
7. Encourager le perfectionnement scientifique des étudiants aux niveaux du premier cycle et des études supérieures.
8. Promouvoir la reconnaissance internationale des chercheurs en psychologie les plus réputés au Canada.

PRATIQUE

La psychologie représente le plus grand groupe de fournisseurs de services de « santé mentale » spéciaux réglementés au Canada. Il est important de surveiller l'évolution de la pratique d'un bout à l'autre du pays (p. ex. un plus grand nombre de pratiques privées et de pratiques interdisciplinaires, la spécialisation accrue,

l'accroissement de la sensibilisation du public et des gouvernements à la portée de la pratique de la psychologie) et l'amélioration des efforts pour communiquer à l'intérieur de la communauté des praticiens et de la SCP plus vaste.

Il est également important de travailler à rendre les services de psychologie plus accessibles aux Canadiens. Les gouvernements continuent de privatiser de façon passive les services de psychologie comme ils l'ont fait avec d'autres disciplines (p. ex. la dentisterie et l'optométrie). Cette réalité restreint gravement l'accès aux services nécessaires de la population canadienne à revenu faible et moyen.

Les services de psychologie sont offerts dans une vaste gamme de systèmes de service humain qui comprend, par exemple, la santé, l'éducation, le bien-être social, les services communautaires, la justice pénale, le milieu des affaires et l'industrie, en plus des services financés dans le privé. Les individus ont souvent énormément de difficultés à obtenir ces services et le financement est extrêmement inégal et inadéquat.

En outre, les changements doivent être apportés aux systèmes qui produisent des pratiques organisationnelles plus efficaces, accroissent l'efficacité et la productivité tout en réduisant le stress.

Recommandations

1. Poursuivre le travail visant à accroître la connaissance des services de psychologie dans toutes les sphères de l'activité humaine (p. ex. en santé, en éducation, dans le milieu de travail) et les façons d'y accéder.
2. Acquérir une bonne connaissance de la réalité des aspects psychologiques dans le milieu de travail comme les conditions de travail et les besoins des employés.
3. Explorer la faisabilité de créer une revue à l'intention des praticiens du secteur privé.
4. Appuyer la pratique dans la communauté en élaborant, par exemple, des relations externes efficaces en tant que fondation pour la consultation et la collaboration sur des problèmes ou des sujets de préoccupation pour les praticiens (p. ex. les privilèges de prescription et d'admission, l'accessibilité aux services de psychologie, la portée de la pratique).
5. Continuer de répondre aux besoins identifiés par les membres praticiens comme la défense des intérêts, la représentation, la pratique et les lignes directrices de déontologie, les énoncés de position, les groupes de travail, l'aiguillage et les réseaux médiatiques et l'éducation permanente.

6. Mener des enquêtes auprès de psychologues dans différents milieux de travail (p. ex. les hôpitaux, les écoles et les organismes de correction) et dresser des rapports.

7. Élaborer une stratégie visant à accroître le nombre de praticiens titulaires de postes au sein de la SCP en mettant l'accent sur les comités, le conseil d'administration et les présidences.

8. Créer des liens officiels, réguliers pour la communication à deux voies de l'information avec les associations provinciales/territoriales et la SCP (p. ex. pour la publication régulière d'articles dans les bulletins d'association provinciale/territoriale et Psynopsis).

Ce plan quinquennal orientera les portefeuilles du conseil d'administration de la SCP de 2008 jusqu'à 2013. Le plan sera révisé par le conseil d'administration de la SCP annuellement et réévalué et un processus de consultation des membres sera remis de l'avant en 2013. Le plan, dans sa forme finale, sera publié sur le site Web de la SCP www.cpa.ca.